

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « RÈGLEMENT NUMÉRO 223-21 RELATIF À L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES ULTRAVIOLET » est en vigueur depuis le 6 octobre 2021.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111A-107^e rue Beauceville.

Donné à Beauceville ce 7^e jour d'octobre deux mille vingt-et-un.



Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 7 octobre 2021 entre 8 h 15 et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 octobre 2021.



Jacques Bussières
directeur général et secrétaire-trésorier